
Présidence : Irlande

906ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 22 mars 2012

Ouverture : 10 h 10
Suspension : 13 h 05
Reprise : 15 h 05
Clôture : 16 heures

2. Président : Ambassadeur E. O'Leary
Mme M. Feeney

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, exprimé ses condoléances à la France à la suite de la récente fusillade à Toulouse. La France a remercié le Conseil pour cette expression de condoléances.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **ALLOCUTION DES COPRÉSIDENTS DU GROUPE DE MINSK**

Président, Coprésident du Groupe de Minsk (États-Unis d'Amérique), Coprésident du Groupe de Minsk (Fédération de Russie), Coprésident du Groupe de Minsk (France), Danemark-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/262/12), Fédération de Russie (PC.DEL/267/12), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/252/12), Biélorussie (PC.DEL/269/12), Suisse (PC.DEL/254/12), Turquie (PC.DEL/263/12), Italie, Azerbaïdjan, Arménie

¹ Comprend une correction apportée au point 10 e) de l'ordre du jour.

Point 2 de l'ordre du jour : EXPOSÉS DES PRÉSIDENTS DU COMITÉ DE SÉCURITÉ ; DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL ; ET DU COMITÉ SUR LA DIMENSION HUMAINE

Président, Président du Comité de sécurité (PC.DEL/257/12 OSCE+), Président du Comité économique et environnemental (PC.DEL/249/12 OSCE+), Président du Comité sur la dimension humaine (PC.DEL/248/12 OSCE+), Danemark-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/260/12), Fédération de Russie (PC.DEL/266/12), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/251/12), Biélorussie (PC.DEL/270/12), Canada

Point 3 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA CRÉATION DU FONDS DE MISE À NIVEAU DE LA PLANIFICATION DES RESSOURCES D'ENTREPRISE (PRE) DE L'OSCE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 1033 (PC.DEC/1033) sur la création du Fonds de mise à niveau de la planification des ressources d'entreprise (PRE) de l'OSCE ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 4 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LE THÈME ET LES DATES DU SÉMINAIRE DE VARSOVIE SUR LA DIMENSION HUMAINE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 1034 (PC.DEC/1034) sur le thème et les dates du Séminaire de Varsovie sur la dimension humaine ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 5 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LES DATES DE LA RÉUNION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 1035 (PC.DEC/1035) sur les dates de la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 6 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LES THÈMES POUR LA DEUXIÈME PARTIE DE LA RÉUNION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 1036 (PC.DEC/1036) sur les thèmes pour la deuxième partie de la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Fédération de Russie (également au nom de la Biélorussie et du Kazakhstan) (annexe 1), Président (annexe 2), Canada

Point 7 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Journée internationale de l'élimination de la discrimination raciale, le 21 mars 2012* : Canada
- b) *Exécutions de M. D. Kanavalaw et de M. U. Kavalyow et situation des droits de l'homme en Biélorussie* : Danemark-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/261/12), Suisse (PC.DEL/255/12), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/253/12/Rev.1), Norvège (PC.DEL/250/12), Canada, Biélorussie (PC.DEL/271/12)
- c) *Rassemblement de légionnaires lettons à Riga, le 16 mars 2012* : Fédération de Russie (PC.DEL/268/12), Lettonie (PC.DEL/275/12), Danemark-Union européenne
- d) *Tolérance et non-discrimination en Fédération de Russie et en Moldavie* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/259/12), France (également au nom de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bulgarie, de la Croatie, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, de la Finlande, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Italie, de la Lettonie, de la Lituanie, du Luxembourg, de Malte, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République tchèque, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Slovaquie, de la Slovénie et de la Suède) (PC.DEL/264/12), Moldavie (PC.DEL/273/12), Saint-Siège (PC.DEL/272/12), Président, Fédération de Russie, Norvège (PC.DEL/265/12), Suisse

Point 8 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT
EN EXERCICE

- a) *Vingt et unième réunion du Mécanisme de prévention et de règlement des incidents (MPRI), tenue à Ergneti (Géorgie), le 20 mars 2012* : Président (CIO.GAL/32/12)
- b) *Participation du Président du Conseil permanent à l'atelier de l'Initiative pour le développement d'une communauté de sécurité euro-atlantique et eurasiennne, tenu à Berlin, le 20 mars 2012* : Président (CIO.GAL/32/12)

Point 9 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général (SEC.GAL/63/12 OSCE+)* : Directeur de l'administration et des finances
- b) *Visite du Secrétaire général en Bosnie-Herzégovine, les 19 et 20 mars 2012* : Directeur de l'administration et des finances (SEC.GAL/63/12 OSCE+)
- c) *Appel à la présentation de candidatures pour un poste à pourvoir par détachement au Secrétariat de l'OSCE* : Directeur de l'administration et des finances (SEC.GAL/63/12 OSCE+)
- d) *Journées de la sécurité de l'OSCE 2012, devant se dérouler à Vienne, les 24 et 25 juin 2012* : Directeur de l'administration et des finances (SEC.GAL/63/12 OSCE+)

Point 10 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Élections législatives devant se tenir en Ukraine le 28 octobre 2012* : Ukraine
- b) *Conférence économique de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE intitulée « Favoriser la coopération et la stabilité économiques dans la région de l'OSCE », devant se tenir à Batoumi (Géorgie), du 12 au 14 mai 2012* : Assemblée parlementaire de l'OSCE, Président
- c) *Élection du nouveau Président moldave* : Moldavie (PC.DEL/274/12)
- d) *Atelier de l'Initiative pour le développement d'une communauté de sécurité euro-atlantique et eurasiennne, tenu à Berlin, le 20 mars 2012* : Allemagne
- e) *Dates limites d'inscription à la Conférence de la Présidence intitulée « Un avenir commun : consolidation et maintien de la paix, étude du cas de l'Irlande du Nord », devant se tenir à Dublin le 27 avril 2012, et à la deuxième réunion préparatoire du vingtième Forum économique et environnemental de l'OSCE, devant se tenir à Dublin, les 23 et 24 avril 2012* : Président

- f) *Annonce des prochaines réunions du Comité de sécurité, du Comité économique et environnemental et du Comité sur la dimension humaine :*
Président
- g) *Journée internationale de la Francophonie célébrée le 20 mars 2012 : Suisse*
(PC.DEL/258/12), Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 29 mars 2012 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/906/Corr.1
22 March 2012
Annex 1

FRENCH
Original: RUSSIAN

906ème séance plénière

PC Journal No 906, point 6 de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE
(ÉGALEMENT AU NOM DE LA BIÉLORUSSIE ET
DU KAZAKHSTAN)

Monsieur le Président,

S'agissant de l'adoption par le Conseil permanent des décisions relatives à certaines activités de l'OSCE en 2012 relevant de la troisième corbeille, et en particulier celle relative aux dates de la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, nous souhaiterions faire les remarques suivantes.

Les délégations de la République de Biélorussie, de la République du Kazakhstan et de la Fédération de Russie se sont associées au consensus portant sur cet ensemble de mesures, dans un esprit de compromis et dans l'intérêt de l'Organisation. Dans le même temps, nous tenons à confirmer notre position quant à la nécessité impérieuse de réformer les activités de l'OSCE liées à la dimension humaine, y compris en ce qui concerne la question de la durée de la Réunion de Varsovie et des procédures à suivre pour la participation d'organisations non gouvernementales, et de les rendre strictement conformes aux décisions prises par les organes décisionnels et aux Règles de procédure de l'OSCE.

La participation de nos délégations à la Réunion de Varsovie de 2012 dépendra entièrement des progrès accomplis dans la réforme de la dimension humaine, notamment pour ce qui est de l'optimisation de la durée de cette activité de l'OSCE.

Nous vous demandons de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance du Conseil permanent de ce jour.



906ème séance plénière

PC Journal No 906, point 6 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT

Je me réjouis de l'adoption par le Conseil permanent, aujourd'hui, des décisions sur le thème et les dates du Séminaire de Varsovie sur la dimension humaine, sur les dates de la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine et sur les thèmes pour la deuxième partie de la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine. Je tiens à remercier toutes les délégations de leur coopération qui nous a permis de parvenir à un consensus sur ces points.

Avec l'adoption de ces décisions, nous pouvons à présent faire porter notre attention sur l'évaluation des réunions organisées dans le cadre de la dimension humaine qui a été entamée l'année dernière sous la présidence lituanienne. Comme indiqué dans le document exposant nos priorités d'action (CIO.GAL/2/12), la Présidence irlandaise est résolue à faire avancer le processus d'évaluation. Dans l'allocution que j'ai prononcée à la première réunion du Comité sur la dimension humaine, le 17 janvier, j'ai réaffirmé mon engagement personnel à introduire des changements dans ce domaine et j'ai présenté mes plans à cet égard.

Aujourd'hui, je voudrais vous annoncer la création d'un groupe de travail informel pour évaluer les réunions organisées dans le cadre de la dimension humaine. Je présiderai la première réunion du Groupe d'évaluation, qui se tiendra le lundi 26 mars, à 10 heures. Par la suite, le Groupe sera présidé en principe par la chef adjointe de ma Mission, Mme Martina Feeney.

L'objectif du Groupe sera d'élaborer une nouvelle décision du Conseil permanent sur les modalités des réunions organisées dans le cadre de la dimension humaine pour remplacer sa Décision No 476 du 23 mai 2002. Le rapport final des consultants suisses, Ximpulse, qui sera distribué aux délégations vers la fin de la semaine prochaine, servira de base aux travaux du Groupe. Les États participants auront la possibilité d'avoir un premier échange de vues sur les idées énoncées dans le rapport de Ximpulse au cours d'une réunion du Groupe devant se tenir directement après l'intersession de Pâques.

Comme indiqué précédemment, j'ai l'intention de consacrer à la question de la réforme de la dimension humaine une session de la retraite au niveau des ambassadeurs prévue les 7 et 8 mai, qui, je l'espère, donnera une orientation stratégique aux travaux du Groupe d'évaluation. Par la suite, le Groupe se réunira à intervalles réguliers pour préciser

tous les aspects d'une nouvelle décision, y compris les buts et objectifs des réunions, leur format, leur fréquence, les thèmes abordés, leurs ordres du jour, leur durée, leurs participants et le lieu dans lequel elles devraient se dérouler.

Notre objectif, du point de vue de la Présidence, est de rendre ces réunions plus pertinentes, plus attrayantes pour les participants et plus prévisibles sur le plan de leurs ordres du jour. Je n'ai guère besoin de souligner l'ampleur de cette tâche, ni les difficiles compromis auxquels toutes les délégations devront consentir si nous voulons parvenir à un consensus sur un nouveau cadre pour les réunions sur la dimension humaine.

Cela étant, permettez-moi de réaffirmer l'engagement de la Présidence irlandaise à faire aboutir cet exercice afin que les futures présidences n'aient plus à passer par le tortueux processus dont nous venons juste d'émerger.

906ème séance plénière

PC Journal No 906, point 3 de l'ordre du jour

**DÉCISION No 1033
CRÉATION DU FONDS DE MISE À NIVEAU DE LA PLANIFICATION
DES RESSOURCES D'ENTREPRISE (PRE) DE L'OSCE**

Le Conseil permanent,

Rappelant la réponse fournie par le Département de l'administration et des finances, dans le document PC.ACMF/9/12 du 16 février 2012, à la demande d'États participants souhaitant obtenir des informations supplémentaires relatives à l'exposé intitulé « Répondre à la nécessité d'investir dans les nouvelles technologies » (PC.ACMF/4/12) fait par le Département de l'administration et des finances à la réunion du Comité consultatif de gestion et finances du 24 janvier 2012 concernant la mise à niveau proposée des systèmes de PRE,

Rappelant la lettre d'information publiée par le Département de l'administration et des finances sous la cote PC.ACMF/19/12 en date du 19 mars 2012 sur l'excédent de trésorerie de 2011,

Décide :

- De créer un fonds distinct, ci-après dénommé « Fonds de mise à niveau PRE », devant être utilisé jusqu'en mars 2015, pour mettre à niveau le système de planification des ressources d'entreprise IRMA/Oracle ;
- D'allouer 3 930 000 euros au Fonds nouvellement créé, en trois versements égaux de 1 310 000 euros, en puisant dans les excédents de trésorerie de 2009, 2010 et 2011, respectivement ;
- D'approuver un montant maximum de 3 930 000 euros (hors taxe à la valeur ajoutée) comme coût total de la mise à niveau du système de planification des ressources d'entreprise IRMA/Oracle ;

Décide en outre que les ressources restant disponibles dans le Fonds lors de l'achèvement des activités seront traitées conformément à l'Article 7.07 du Règlement financier ;

Prie :

- Le Secrétaire général, en sa qualité de gestionnaire des fonds, d'administrer le Fonds conformément à l'Article VII du Règlement financier et de présenter des rapports sur le déroulement de la mise à niveau du système de PRE sur une base trimestrielle ou plus fréquemment si nécessaire ;
- Le Secrétaire général de veiller à ce que les activités prévues dans le cadre de ce Fonds soient menées à bien de la façon la plus rentable et dans les meilleurs délais possibles.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1034
22 March 2012

FRENCH
Original : ENGLISH

906ème séance plénière

PC Journal No 906, point 4 de l'ordre du jour

DÉCISION No 1034
THÈME ET DATES DU SÉMINAIRE DE VARSOVIE
SUR LA DIMENSION HUMAINE

Le Conseil permanent,

Ayant examiné les résultats de la Réunion de 2011 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine,

Décide que le Séminaire sur la dimension humaine se tiendra à Varsovie du 14 au 16 mai 2012 et sera consacré au thème suivant : « Cadre offert par la primauté du droit pour lutter contre la traite des êtres humains » ;

Charge le BIDDH d'élaborer l'ordre du jour et les modalités du Séminaire.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1035
22 March 2012

FRENCH
Original : ENGLISH

906ème séance plénière

PC Journal No 906, point 5 de l'ordre du jour

DÉCISION No 1035
DATES DE LA RÉUNION SUR LA MISE EN ŒUVRE
DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 476 (PC.DEC/476) du 23 mai 2002 concernant les modalités des réunions de l'OSCE sur les questions relatives à la dimension humaine,

Décide que la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine se tiendra à Varsovie du 24 septembre au 5 octobre 2012.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1036
22 March 2012

FRENCH
Original : ENGLISH

906ème séance plénière

PC Journal No 906, point 6 de l'ordre du jour

DÉCISION No 1036
THÈMES POUR LA DEUXIÈME PARTIE DE LA RÉUNION
SUR LA MISE EN OEUVRE DES ENGAGEMENTS
CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 476 (PC.DEC/476) du 23 mai 2002 concernant les modalités des réunions de l'OSCE sur les questions relatives à la dimension humaine,

Décide de retenir, pour la deuxième partie de la Réunion de 2012 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, les thèmes suivants : « Liberté de religion ou de conviction », « Autonomisation des femmes roms » et « Droits des personnes appartenant à des minorités nationales ».